

MINISTERE DE LA CULTURE  
DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE

Service technique  
Référence à rappeler:

Paris, le 26 mars 1982

AD 6039  
2869

LE DIRECTEUR GENERAL DES ARCHIVES DE FRANCE

à

- Mesdames et Messieurs les Conservateurs en chef, des régions, Directeurs des services d'Archives,
- Messieurs les Directeurs des services d'Archives de Paris, la Guadeloupe, La Martinique, La Réunion,
- Monsieur le V.A.T. chargé des Archives départementales de Saint-Pierre-et-Miquelon

O B J E T : Archives des Assises régionales: Recherche et Technologie.

M. le Président du Comité d'organisation du Colloque national Recherche et Technologie vient, par une lettre dont je vous joins copie, d'inciter MM. les Présidents des Assises régionales du Colloque Recherche et Technologie à assurer la conservation des contributions rassemblées par les Comités régionaux et des dossiers que ces comités ont pu constituer. Cette lettre a été rédigée en liaison avec la Mission des Archives nationales auprès du Ministère de la Recherche et de la Technologie.

Etant donné l'intérêt de ces documents, je vous incite à prendre l'attache du Président des Assises régionales pour étudier avec lui les meilleures modalités de conservation de ces fonds, dont il est probable qu'une partie n'est déjà plus d'utilité immédiate en fonction des documents de synthèse élaborés pour le Colloque national.

Je vous demande de bien vouloir me tenir au courant du résultat de vos démarches.

Jean FAVIER

-----  
MINISTERE DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE  
COLLOQUE NATIONAL: RECHERCHE ET TECHNOLOGIE  
LG/mfc

Paris, le 27 janvier 1982

à Mmes et MM. les Présidents des Assises régionales

OBJET: CONSERVATION DES DOCUMENTS DU COLLOQUE

.../

Mon cher Collègue,

Au moment où les Journées Nationales de la recherche et de la technologie viennent de couronner le vaste mouvement de consultation et de réflexion mené activement depuis plusieurs mois, j'attire votre attention sur la nécessité d'assurer la conservation de l'ensemble documentaire formé par les contributions adressées à votre Comité d'organisation et par les dossiers que celui-ci a pu constituer.

Ce fonds, rassemblé et communiqué, permettra des exploitations multiples et approfondies. Il témoignera ensuite de l'état et des perspectives de la recherche aujourd'hui et présentera un grand intérêt pour l'histoire du développement scientifique.

Dans cette perspective, il serait souhaitable de conserver à chaque échelon:

- les dossiers d'organisation des divers travaux menés dans le cadre du colloque;
- une collection des bulletins d'information (quel que soit leur support);
- les contributions collectives ou individuelles; les documents qui leur sont joints ou les étapes intermédiaires de leur mise au point;
- les supports présentés aux Assises Régionales et ceux qui en sont issus.

Je vous serais reconnaissant de m'indiquer à ce sujet les modalités de conservation des documents que vous avez envisagées.

En vous remerciant une nouvelle fois pour l'exceptionnel effort que vous avez fourni pour assurer la réussite de ce Colloque, je vous prie d'agréer, Mon cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

François GROS  
Président du Comité d'organisation  
du Colloque national

adresser toute la correspondance à:  
Colloque national recherche et technologie, 21 rue Cassette  
75006 Paris. Tél. (1) 222 77 00.